Madame la Députée, Monsieur le Député, Madame la sénatrice, Monsieur le Sénateur,

Je vous écris aujourd'hui en ma qualité d'artisan d'art soumis au régime micro-fiscal (le régime fiscal de la micro-entreprise).

Comme vous le savez, la loi de finance 2025 a baissé les seuils de franchise en base de TVA en un seuil unique de 25 000 euros.

Je me garderai bien de porter un jugement sur le bien-fondé de cette mesure qui concerne l'ensemble des micro-entrepreneurs.

Les « métiers d'art » regroupent des professions exigeant précision, maîtrise, excellence et surtout passion. Ce sont des métiers de niche dont l'équilibre économique est souvent fragile.

Pourtant, ces métiers participent à la valorisation et au rayonnement des savoir-faire français déjà mis à mal par les différentes crises que nous avons traversées. Ils jouent également un rôle essentiel à la conservation et à l'attractivité de notre patrimoine culturel, matériel et immatériel.

C'est la raison pour laquelle je vous demande de porter la voix de ces métiers en danger et de considérer une exemption de la TVA pour les métiers d'art. Cela conserverait le dynamisme du secteur et sauvegarderait ainsi de nombreux talents.

Persuadé (e) que ma demande sera accueillie favorablement de votre part, je vous remercie à

l'avance des démarches que vous pourrez entreprendre.

Je vous prie d'agréer, Mxxxxxxxx le (ou la) xxxxx mes très respectueuses salutations.

Signature

Nom du signataire, organisation pro